

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 27 NOVEMBRE 2025**

Présents : Mme FOUNAUD-VEYSSET, M. FLORIO, Mme GONZATO-ROQUES, M. TEILLET, Mme CANCÉ, M. DAROT, M. CORBEL, M. FERRÉ, Mme JUCLA, M. VIENOT, M. BAFFOU, Mme DOUBLEIN, M. FURLAN, M. SARRAZI, Mme DE JONGE.

Absentes, Excusées : Mme VUILLEUMIER qui a donné procuration à M. TEILLET, Mme BARBEROUSSE qui a donné procuration à Mme GREBERT, Mme MARQUIS qui a donné procuration à Mme DE JONGE, Mme BAUDON.

Secrétaire de séance : Mme GREBERT

ORDRE DU JOUR :

- Retour sur le Congrès des Stations Vertes 2025
- Décisions du Maire
- Délibérations
 - 1) Bilan des travaux des éclairages des terrains de sport
 - 2) Décision modificative du budget
 - 3) Travaux en régie
 - 4) Subvention annuelle CCAS
 - 5) Recours à des agents contractuels de remplacement des agents indisponibles
 - 6) Subvention pour réfection de façade - immeuble 20, rue de la Paix – Mme Adèle TRECOURT et Monsieur Erwan VIOLETT
- Modalités d'attribution de cartes cadeaux aux agents de la collectivité
- Questions diverses

Madame le Maire ouvre la séance à 20h07 en excusant Madame Muriel TOURBE qui a eu un empêchement pour assister à ce conseil municipal en tant que référente des stations vertes de vacances. Elle précise que Madame Emmanuelle VUILLEUMIER a donné procuration à Monsieur Claude TEILLET, Madame Anne BARBEROUSSE a donné procuration à Madame Anne-Laure GREBERT, Madame Laurence MARQUIS a donné procuration à Madame Lisanne DE JONGE. Madame Béatrice BAUDON est excusée.

Madame le Maire évoque l'ordre du jour et présente la décision du Maire n°2025-064 qui concerne l'attribution du marché du City stade pour :

- le lot n°1 : Terrassement / Enrobé ou toute autre variante / Peinture au sol et marquage à l'entreprise SAS SPTM située 1645, route de Trixe – ZI de Trixe à Bressols (82710) représentée par Monsieur Louison MONNIER pour un montant de 33 548,50 € HT soit 40 258,20 € TTC.
- le lot n°2 au groupe SAE Tennis d'Aquitaine, située au 108, avenue de la Libération, BP 77 Ambarès à Carbon Blanc (33561) représenté par Monsieur Sébastien GODICHAUD :
 - Structure pour un montant de 35 643,00 € HT soit 42 771,60 € TTC
 - Option 1 : Fourniture et pose d'une paire de mini-buts pour un montant de 640,00 € HT soit 768,00 € TTC
 - Option 2 : Fourniture et pose d'un poteau de basket 1.20 de déport, réglable à 3 hauteurs avec tracé bouteille à la peinture résine pour un montant de 1 600,00 € HT soit 1 920,00 € TTC
 - Option 3 : Fourniture et pose de deux poteaux de basket 1.20 de déport, réglable à 3 hauteurs avec tracé bouteille à la peinture résine pour un montant de 2 000,00 € HT soit 2 400,00 € TTC

DELIBERATIONS

1) Bilan des travaux des éclairages des terrains de sport

Les travaux d'éclairage des stades de rugby et foot sont terminés ou en cours de finalisation. Elle précise que l'opération a été portée par TE47. Madame présente le bilan financier de l'opération :

DEPENSES en €		RECETTES en €	
Eclairage du terrain de rugby honneur	105 949,38	TE 47	98 251,17
Eclairage du terrain de rugby d'entraînement (LED)	46 851,73	Commune	79 850,78
Eclairage du terrain de foot honneur (LED)	26 901,82	Fonds de concours de la CCBHAP	40 000,00
Armoire connectée du terrain d'honneur de foot	2 048,69		
TVA	36 350,33		
TOTAL	218 101,95	TOTAL	218 101,95

Présents : 14 ; Votants : 18 ; Pour : 18 ; Contre : 0 ; Abstention : 0

Remarques :

- *A ce jour, il ne reste à faire que la commande du foot.*
- *Madame le Maire précise que le choix a été de financer cette opération sur 5 ans.*

2) Décision modificative n°4 du budget

Madame le Maire précise que nous devons faire des ajustements du budget pour réajuster des articles comptables en dépenses de fonctionnement et en recettes d'investissement, sans modifier le montant total des sections.

Présents : 14 ; Votants : 18 ; Pour : 14 ; Contre : 0 ; Abstention : 4

Remarques :

- *Madame le Maire rappelle que ce sont des réajustements de fin d'année qui ne changent pas le total des sections et nous en profitons pour intégrer les 22 000 euros de subventions pour l'aménagement du restaurant scolaire.*
- *Monsieur Auguste FLORIO précise qu'il a eu moins de travaux en régie et moins d'emploi de contractuels au SPET en 2025 qu'en 2024 et que les prévisions se font au regard des résultats de l'année précédente.*

3) Travaux en régie

Les travaux en régie concernent ainsi tous les travaux réalisés par le personnel technique communal, venant accroître le patrimoine de la commune. Ces travaux sont donc de véritables dépenses d'investissement pour la commune. Nous devons donc les transférer de la section de fonctionnement à la section d'investissement pour total de 30 921,02 euros de :

- matériaux : 11 563,12 euros soit 13 875,74 euros HT avec 2 312,62 euros de TVA
- main d'œuvre : 24,92 euros X 684 heures soit 17 045,28 euros

Présents : 14 ; Votants : 18 ; Pour : 14 ; Contre : 0 ; Abstention : 4

Remarques :

- *Monsieur Philippe FURLAN indique que c'est un bon moyen de valoriser le travail de nos agents. Madame le Maire précise que nous le faisons depuis plus de 10 ans mais le Trésor Public nous a demandé cette année une délibération.*
- *Madame le Maire rajoute que nous pourrions aussi récupérer 16% de TVA*
- *Monsieur Henri CORBEL demande comment a été calculé le taux horaire des agents. Monsieur Auguste FLORIO précise que ce taux est calculé en fonction des rémunérations de nos agents qui sont intervenus sur les différents projets. C'est un calcul spécifique à la commune de Monflanquin.*

4) Subvention annuelle CCAS

Madame le Maire rappelle la délibération n° 2025-006 du 18 février 2025 attribuant les subventions aux établissements publics qui ont à charge du personnel. Il convient maintenant d'attribuer la subvention définitive pour l'année 2025 d'un montant de 17 500 € au CCAS.

Présents : 14 ; Votants : 18 ; Pour : 18 ; Contre : 0 ; Abstention : 0

Remarques :

- *Monsieur Auguste FLORIO rappelle que le CCAS reverse 10 000 euros à la commune pour la mise à disposition du personnel. C'est également inscrit au budget.*

5) Recours à des agents contractuels de remplacement des agents indisponibles

La commune se donne la possibilité de recruter des agents contractuels en remplacement temporaire d'agents publics territoriaux (fonctionnaires et agents contractuels) momentanément indisponibles sur emploi permanent.

Présents : 14 ; Votants : 18 ; Pour : 18 ; Contre : 0 ; Abstention : 0

Remarques :

- *Nous avons des contractuels depuis longtemps mais c'est une mise à jour des délibérations.*

6) Subvention pour réfection de façade - immeuble 20, rue de la Paix – Mme Adèle TRE COURT et Monsieur Erwan VIOLLET

Madame Adèle TRE COURT et Monsieur Erwan VIOLLET sollicite une subvention pour un changement de menuiseries de l'immeuble sis 20, rue de la Paix ; une déclaration préalable n° 04717525B0009 a été acceptée le 19 mars 2025. Le montant proposé est de 1500 €.

Présents : 14 ; Votants : 18 ; Pour : 18 ; Contre : 0 ; Abstention : 0

7) Modalités d'attribution de cartes cadeaux aux agents de la collectivité

Madame le Maire propose que les agents reçoivent une carte cadeau d'une valeur de 35 € à dépenser dans les commerces et restaurants de Monflanquin.

Présents : 14 ; Votants : 18 ; Pour : 18 ; Contre : 0 ; Abstention : 0

QUESTIONS DIVERSES

- *Madame le Maire présente Madame Chloé DUPONT qui est notre nouvelle correspondante du journal Sud-Ouest.*
- *Monsieur Eric SARRAZI demande où nous en sommes dans le litige de la Place du Levant. Madame le Maire indique que la partie adverse a refusé la médiation proposée par le Tribunal. Notre avocat suit l'affaire, qui déplore ce refus, mais nous n'avons aucune autre avancée.*
- *Monsieur Eric SARRAZI demande également où nous en sommes pour le chemin de Bellevue. Monsieur Christophe PETOT suit l'affaire. Nous avons un premier devis et nous attendons une deuxième proposition.*
- *Madame le Maire rappelle que nous recevons une délégation grecque de Sifnos dans le cadre de la St André. Ils sont logés à la Dame du Lac et dans nos pavillons également.*
- *L'inauguration du City stade se fera le dimanche 30 novembre à 11h30 après la plantation des arbres pour les enfants nés en 2025 résidant à Monflanquin.*
- *Monsieur Auguste FLORIO indique à Monsieur Laurent DAROT, également Président de l'association du Trial Les PBVF, que la CCBHAP ne pourra pas leur verser une subvention car ce n'est pas prévu dans leurs statuts. Madame Christine GONZATO-ROQUES rajoute que cette demande de subvention qui est arrivée au Département devrait plutôt être envoyée à l'ADRT. Ce trial aura lieu les 16 et 17 mai 2026.*
- *A la question de Monsieur Laurent DAROT, Monsieur Eric SARRAZI répond que le tournoi de foot des PBVF en 2026 se déroulera à Saumur en Brionnais et en 2027 à Villeréal.*

Fin de séance à 20h48.